Archives ecclésiastiques antérieures à 1790

Fonds des couvents et monastères (clergé régulier) (série H)

Présentation générale

Malgré la disparition de fonds presque entiers lors de la Révolution (archives du prieuré de Gigny par exemple), la série H des Archives départementales du Jura est l'une des plus importantes de France (195 mètres linéaires). Tous les ordres religieux, tous les courants spirituels ont prospéré en terre comtoise et jurassienne du Moyen-âge à la fin de l'Ancien Régime.

Dans l'ordre bénédictin s'illustra sur plus de 13 siècles la vénérable abbaye de Saint-Oyend de Joux, plus connue aujourd'hui sous le vocable de Saint-Claude, fondée par les Pères du Jura Romain et Lupicin au Ve siècle, dotée d'un *scriptorium* dont l'activité est connue à partir du IXe siècle ; elle fut le centre d'une principauté féodale (la Terre de Saint-Claude) relevant directement du Saint-Empire germanique et qui resta indépendante du comté de Bourgogne jusqu'aux XIVe s. – XVIe s. L'abbaye de Baume-les-Moines (Baume-les-Messieurs depuis sa sécularisation en chapitre noble au XVIIIe s.), qui plonge probablement ses racines au VIIIe s. d'après les fouilles archéologiques en cours qui explicitent un peu des sources écrites rares et difficiles à traduire, ainsi que le prieuré de Gigny revendiquent, quant à eux, la « maternité » de l'abbaye bourguignonne de Cluny en 909/910 en la personne de son fondateur Bernon, abbé de Gigny et de Baume, à qui ces deux monastères furent obligés bientôt de se soumettre en subordonnés bien peu dociles ; de chacun d'eux dépendaient de nombreux petits prieurés.

L'ordre cistercien s'épanouit à son tour dans les terres jurassiennes comme dans toute la Franche-Comté avec les couvents d'Acey, Balerne et Rosières, et le modeste couvent féminin d'Ounans ; les Chartreux cherchèrent quant à eux la solitude à Bonlieu et à Vaucluse. Les ordres mendiants ne furent pas en reste dans les villes et gros bourgs, les dominicains à Poligny, les Cordeliers à Dole ou Lons-le-Saunier, les Capucins à Arbois, Dole, Poligny, tandis que sainte Colette fondait en 1415 à Poligny son second couvent des Clarisses réformées après le couvent de Besançon, lequel se reforma après la Révolution et existe toujours. Enfin, du couvent des Templiers d'Arbois relevait la maison de Besançon.

Terre d'Empire où se propagea activement la Contre-Réforme à la suite du concile de Trente, le comté de Bourgogne accueillit quasiment tous les courants conventuels nés entre la Renaissance et le XVIIe s., en particulier les ordres féminins (Ursulines, Visitandines…), tournés vers le service des pauvres et l'éducation. Les villes confièrent d'ailleurs fréquemment leur collège aux Minimes et Jésuites (voir série D, établissements d'enseignement).

La présence à Dole du Parlement, de la Chambre des comptes et de l'Université jusqu'à l'annexion de la Franche-Comté à la France et l'activité industrielle des salines à Salins firent de ces deux villes aujourd'hui jurassiennes les principaux centres urbains de Franche-Comté où presque tous les ordres religieux eurent, sinon un couvent, du moins une maison, tandis qu'à Arbois et Poligny, terres viticoles – comme Salins du reste - se multipliaient les celliers conventuels.

Sous le régime français du XVIIIe s., de nombreux monastères où la commande était établie depuis plusieurs siècles, optèrent pour leur sécularisation en chapitres nobles avec un nombre restreint de religieux tandis que les couvents ouverts plus récemment, sans doute moins riches, avaient préservé une vie spirituelle plus ferme et un rôle social reconnu. A la Révolution, la destruction officielle des archives du prieuré de Gigny fermé dès 1787 (à part celles immédiatement utiles à la vérification des comptes de l'économe-séquestre) et la disparition d'une grande partie de celles de l'abbaye de Château-Chalon, sont les cas manifestes mais isolés de la perte d'archives conventuelles, encore qu'ici, comme partout en France, les archives purement religieuses et personnelles aient été le plus souvent emportées par les derniers religieux comme n'intéressant pas les agents des districts chargés de la gestion et de la vente des biens nationalisés.

La série H des Archives du Jura contient à ce jour 68 fonds. Leur numérotation actuelles diffère de celle, alors provisoire, qui avait été utilisée dans l'*État des inventaires des archives départementales* publié en 1902. Le plan de classement suivant a été adopté :

- **couvents d'hommes** : bénédictins (1-10 H, 68 H), cisterciens (15-19 H), augustins (20-21 H), capucins (11-14 H, 68 H), carmes (22-25 H), chartreux (26-27 H), cordeliers (28-33 H), dominicains (34 H), minimes (35-37 H).

- **couvents de femmes** : bénédictines (38 H), cisterciennes (39 H), annonciades (40-43 H), bernardines (44 H), carmélites (45-47 H), clarisses (48-50 H), tiercelines (51-54 H), ursulines (55-59 H), visitandines (60-62 H).

- **ordres hospitaliers** : templiers (63-66 H), et antonins (67 H).

Les inventaires et présentations propres à chaque fonds ou groupe de fonds, seront indiqués à leur place. Même si de nombreux efforts portent ces dernières années sur la réintégration de très nombreux documents dans l'ensemble des fonds de la série H et sur le classement ou le récolement détaillé de certains de ces fonds, un certain nombre d'entre eux restent à ce jour à classer, qu'ils soient totalement dépourvus d'inventaires ou dotés de simples récolements manuscrits ou dactylographiés trop sommaires pour assurer la communication de leurs documents en salle de lecture dans des conditions satisfaisantes pour le lecteur comme au regard de leur protection contre le vol ; aussi ces fonds non ou mal classés ne sont-ils pas communicables au public. Cependant, toute recherche motivée les concernant peut faire l'objet d'une demande auprès du directeur des Archives qui s'efforce de trouver le ou les documents utiles, voire de classer une partie spécifique du fonds pour en permettre l'accès.

Henri Hours, ancien directeur des Archives du Jura, avait systématiquement sorti des cartons d'archives de la série H les documents qui portaient des sceaux afin de les soustraire d'une communication qui aurait pu leur être fatale ; des campagnes photographiques étaient

menées à ces occasions mais seul les documents scellés du fonds de l'abbaye de Saint-Claude. Avaient été spécifiquement inventoriés. Depuis 2013, les documents scellés et les sceaux sont systématiquement numérisés, fonds par fonds ; progressivement, leur inventaire et leurs vues numérisées seront mis en ligne au regard de l'inventaire de leur fonds.

Bibliographie générale

- J. de TREVILLERS, *Sequania monastica. Dictionnaire des abbayes, prieurés, couvents, collèges et hôpitaux conventuels, ermitages de Franche-Comté et du diocèse de Besançon antérieurs à 1790 (...)*, Vesoul, 1950-1955, 244-141 p.

Patricia Guyard,
directrice des Archives départementales du Jura

novembre 2015©.